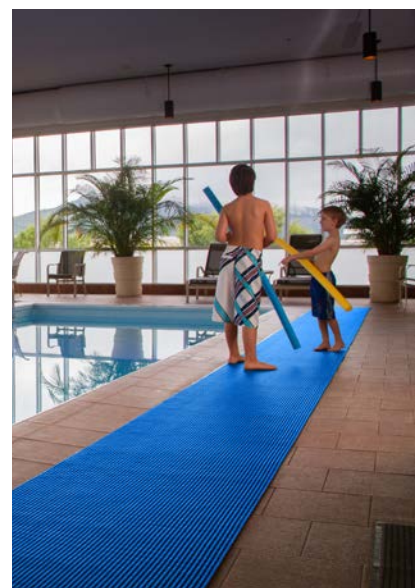
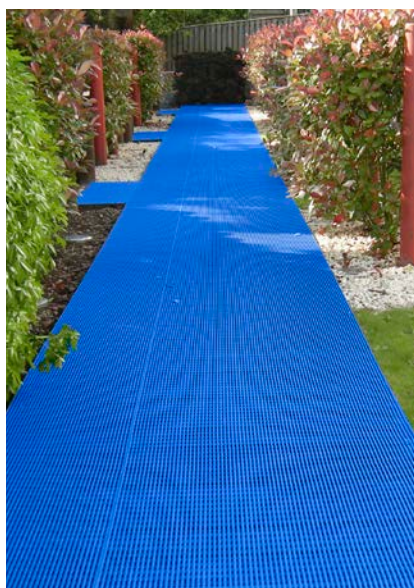


GUIDE TECHNIQUE WETMAT



I. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

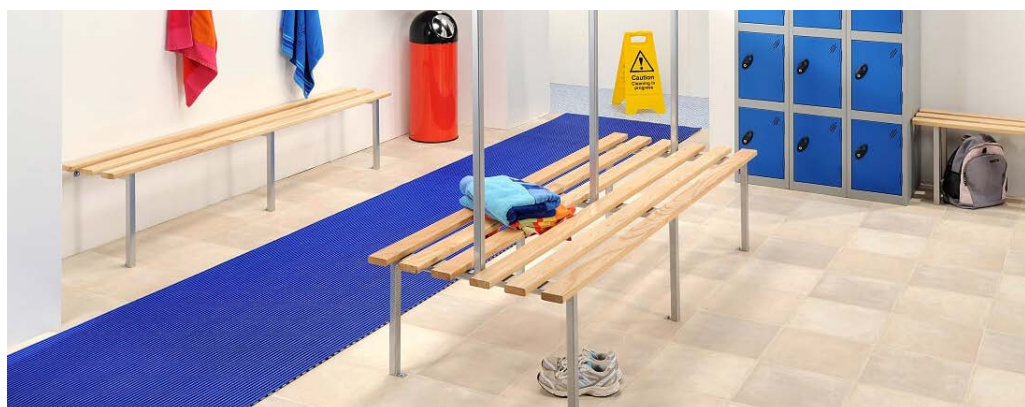
Produit : Wetmat, le tapis anti-dérapant.

Wetmat est un tapis destiné aux zones humides à fort trafic.

Ce tapis antidérapant est idéal pour sécuriser vos piscines, jacuzzis ou vestiaires.

SOMMAIRE

- I. Caractéristiques générales
- II. Conditions d'utilisation et maintenance
- III. Tests de résistance
- IV. Garantie
- V. Références



DIMENSIONS :

Largeur : 1 m et 1,22 m

Longueur : Rouleau de 10 m connectable. Nous nous adaptons à votre configuration et personnalisons la longueur des tapis à votre demande.

Poids : 5,5 kg/m²

Couleur : Bleu Océan

Matériau : 100 % PVC recyclable et flexible

- Atouts :**
- Antidérapant
 - Conception en double couche croisée : drainage instantané
 - Facile à nettoyer
 - Modulable : facile à découper
 - Antibactérien et antifongique
 - Idéal pour piscines intérieures et extérieures (Résistant aux UV)
 - Confortable pour les pieds nus
 - 100 % PVC recyclable et flexible
 - Désinstallation facile



Wetmat peut être facilement enroulé pour faciliter le stockage

II. CONDITIONS D'UTILISATION ET MAINTENANCE

Wetmat est un tapis idéal pour les zones humides à fort trafic. Ce tapis antidérapant est idéal pour sécuriser vos piscines, jacuzzis et vestiaires. Wetmat peut tout aussi bien être utilisé en intérieur qu'en extérieur. Wetmat peut être posé sur n'importe quel type de sol : carrelage, béton, sols rugueux, et sols meubles (type sable). Les tapis Wetmat sont résistants aux fortes chaleurs (jusqu'à 60 degrés) et au froid (jusqu'à - 23 degrés).

Installation

Les tapis Wetmat® sont très faciles à installer. Il suffit d'installer les sections de tapis les unes à côté des autres. Nous vous proposons la découpe des tapis à la demande.

Maintenance et SAV

Les tapis Wetmat sont antibactériens et antifongiques mais il reste indispensable de les nettoyer régulièrement afin d'enlever tout dépôt de saleté.

Voici quelques étapes à respecter afin de nettoyer vos tapis Wetmat :

1. Vérifiez que les tapis soient propres et qu'ils ne présentent ni fibre textile ni saleté.
2. Nettoyez les tapis avec un produit adapté à l'entretien des centres aquatiques comme les piscines. Utilisez un pulvérisateur ou une serpillière. Utilisez un balai brosse pour diffuser le produit sur les tapis et ensuite rincer avec de l'eau propre.
3. Roulez les tapis à chaque nettoyage du sol. Pour le bon entretien de vos tapis, il est déconseillé de les tirer ou de les pousser sur le sol.
4. Un nettoyage à vapeur peut également être réalisé pour nettoyer les tapis en profondeur.

La fréquence de nettoyages dépend du niveau de trafic sur le sol. Il est également possible de nettoyer le revers du tapis. Il suffit de rouler le tapis, de disposer le revers du tapis vers le haut et de nettoyer la surface en suivant la procédure décrite ci-dessus.

Concernant le produit d'entretien, il est nécessaire de l'utiliser dans les quantités conseillées par le vendeur.

III. TESTS DE RÉSISTANCE

Antidérapant :

Test ASTM F 1677 - Dry/Wet : 0.9/0.7

Résistant aux températures extrêmes :

de - 23°C jusqu'à 60°C.

DIN 51130 :

Classification C (antidérapant)

Résistance au feu :

Test EN13501-1 : 2007 – Cfl – S1

Résistant aux UV :

Aucune déteinte des tapis.

Très bonne résistance aux produits chimiques :

acides, huiles, produits d'entretien etc.

Les tapis en PVC ayant des risques de rétrécissements thermoplastiques (surtout dans les environnements chauds), il est conseillé d'éviter de tirer et pousser les tapis lors des déplacements. Pensez à les enrouler pour tous vos transports.

IV. GARANTIE

Les tapis Wetmat ont une garantie de deux (2) ans à partir de la date d'achat.

La garantie couvre :

-les défauts de fabrication ou matériaux des tapis en général.

Dans ce cas, les tapis Wetmat® seront réparés ou remplacés. Les défauts de fabrication ou de matériaux doivent être signalés dans un délai de 2 mois après la livraison des tapis.

Les altérations dues à un usage normal ne sont pas considérées comme des défauts de fabrication.

Les dommages causés par du vandalisme ou le passage de véhicules (autres que ceux prévus par l'usage normal du produit) ne sont pas couverts par la garantie.

V. RÉFÉRENCES



Wetmat installé dans un vestiaire à St Nicolas de Port (France)



Wetmat installé dans la piscine intérieure d'un hôtel en Alsace (France)